



PREFET DE L'AUDE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

PUBLIE LE 03 AVRIL 2012

SPECIAL N ° 2 - AVRIL 2012

SOMMAIRE

Préfecture de l'Aude

pref11- SECRETARIAT GENERAL

Avis - Avis de recrutement par concours sur titres externe - Centre Hospitalier de Marvejols Lozère - 1 poste de Cadre de Santé	1
---	---

**AVIS PORTANT RECRUTEMENT PAR CONCOURS SUR TITRES EXTERNE POUR
L'ACCES AU CORPS DES CADRES DE SANTE**

Un recrutement par concours sur titres externe est ouvert au Centre Hospitalier de Marvejols en vue de pourvoir :

- 1 poste de Cadre de Santé

Base juridique régissant le corps des Cadres de Santé :

Décret n°2001.1375 du 31 décembre 2001 portant statut particulier du corps des cadres de santé de la fonction publique hospitalière.

Fonctions :

Les cadres de santé exercent selon leur qualification des fonctions

- d'infirmier cadre de santé, d'infirmier de bloc opératoire cadre de santé, d'infirmier anesthésiste cadre de santé, de puéricultrice cadre de santé pour la filière infirmière,
- de pédicure-podologue cadre de santé, de masseur kinésithérapeute cadre de santé, d'ergothérapeute cadre de santé, de masseur-kinésithérapeute cadre de santé, d'ergothérapeute cadre de santé, de psychomotricien cadre de santé, d'orthophoniste cadre de santé, d'orthoptiste cadre de santé, de diététicien cadre de santé pour la filière de rééducation,
- de préparateur en pharmacie hospitalière cadre de santé, de technicien de laboratoire cadre de santé, de manipulateur de radiologie cadre de santé pour la filière médico-technique.

Les fonctions du cadre de santé consistent à :

- encadrer des équipes dans les unités fonctionnelles, services, départements ou fédérations d'établissements,
- remplir des missions communes à plusieurs services ou de chargé de projet au sein de l'établissement,
- exercer des fonctions d'encadrement correspondant à leur qualification dans les instituts de formation et écoles relevant d'établissements publics de santé qui préparent aux différentes branches des professions infirmières, de rééducation et médico-technique. Dans ce cas ils prennent part en qualité de formateur à l'enseignement théorique et pratique et à la formation des élèves et étudiants. Ils prennent part le cas échéant, aux jurys constitués dans le cadre du fonctionnement des instituts et écoles.

Conditions pour être candidat à l'inscription sur la liste d'aptitude

- Etre titulaire des diplômes ou titres requis pour être recrutés dans le corps des personnels infirmiers, du diplôme de cadre de santé ou d'un certificat équivalent, et ayant exercé, dans le secteur privé ou public, une activité professionnelle de même nature et équivalente à celles des agents appartenant au corps précité pendant au moins 5 ans à temps plein ou équivalent temps plein.

Les candidatures doivent être adressées ou déposées dans un délai de un mois à compter de la publication du présent avis au recueil des actes administratifs et de l'affichage dans l'établissement soit **avant le 31 Mai 2012**, à :

**Monsieur Le Directeur
Centre Hospitalier de Marvejols
Chemin Jean Fontugne
48100 Marvejols**

Pièces constitutives du dossier de candidature :

- une lettre de candidature,
- un Curriculum Vitae détaillé en incluant les formations suivies, les emplois occupés en précisant la durée,
- copie des diplômes ou titres requis.

A Marvejols, le 26 Mars 2012

Le Directeur par Intérim,

Pierre NOGRETTE

